



Conditions Générales de vente

Condition de réservation

La réservation deviendra effective et définitive après encaissement total du séjour et après signature du contrat de location.

Le séjour devra être payé en totalité à la réservation.

Mode de règlement possible :

Carte bancaire – Virement -

Taxe de séjour :

La taxe de séjour est de 0,22€ par personne adulte. Elle est à rajouter au tarif indiqué.

Annulation :

Nous ne pratiquons pas d'annulation de séjour mais des reports uniquement sous certaines conditions.

Le report d'une réservation ne sera effective qu'après confirmation de sa prise en compte de notre part par mail sur présentation d'un certificat médical (positif covid ou hospitalisation).

La météo n'est pas une cause de demande d'annulation ou de report.

En cas de non venu à votre séjour, votre séjour ne pourra pas être remboursé ou reporté.

Le règlement versé ne sera pas remboursé.

Frais d'annulation : 0 %

Une solution de report vous sera proposé en cas de covid ou décès d'un membre de la famille.

Interruption :

En cas d'interruption du séjour en cours, 100 % du montant du séjour restant sera dû et non remboursé.

Conditions générales de location

Horaire de location :

L'accès aux hébergements a lieu à partir de 15h. Elles doivent être libérées au plus tard à 10h le jour du départ.

Si arrivées tardives aux hébergements, prendre contact par téléphone.
Tout départ après 10h il vous sera facturé le prix d'une demi nuit.

Utilisations des lieux :

Les clients devront assurer le caractère paisible des lieux.

Les véhicules seront stationnés à coté des hébergements sur le parking réservé à cet effet. La circulation doit se faire au pas.

Les enfants et animaux restent sous la responsabilité des parents pendant le séjour.

Animaux :

Les animaux sont admis dans les hébergements sous condition de propreté et non dégradation des locaux et matériels. Un surcoût sera demandé.

Consignes de sécurité :

Les cabanes ont été réalisées par la société NID PERCHE, entreprise spécialisée, elles sont aux normes DTU 31.2 NF P 21-204.

Les roulottes ont été réalisées par une entreprise spécialisée. Elles sont également aux normes.

Elles sont facilement accessibles par des passerelles, escaliers droit ou hélicoïdal.

Les terrasses sont fermées par des portillons et les rambardes ont des hauteurs réglementaires.

Les cabanes et roulottes sont équipées d'extincteurs et de détecteurs de fumée.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des cabanes, ainsi que d'allumer des bougies (sauf cas particulier) et autres matières combustibles (réchaud, lampe à pétrole, barbecue,...).

La consommation d'alcool est sous la responsabilité du locataire et ne doit pas gêner au caractère paisible du lieux.

Linge de maison :

Les draps et le linge de toilette sont fournis dans chaque hébergement.

Les rideaux, stores, étant de qualité, toute dégradation ou salissure donnera lieu à dédommagement (note de pressing, facture de remplacement).

Acceptation du règlement intérieur :

La réservation d'une de nos cabanes/roulottes induit l'acceptation du présent règlement.